

## Exame de Proficiência

2023.2

**Francês**

**Ciências Humanas e Sociais**

### Instruções

1	Confira se os dados contidos na parte inferior desta capa estão corretos e, em seguida, assine no espaço reservado para isso. Se, em qualquer outro local deste Caderno, você assinar, rubricar, escrever mensagem, etc., será excluído do Exame.
2	Este Caderno contém 5 questões discursivas referentes à Prova da Língua Estrangeira escolhida pelo candidato. Não destaque nenhuma folha.
3	As respostas às questões deverão ser redigidas <b>apenas em PORTUGUÊS</b> .
4	Se o Caderno estiver incompleto ou contiver imperfeição gráfica que impeça a leitura, solicite imediatamente ao Fiscal que o substitua.
5	Será avaliado apenas o que estiver escrito no espaço reservado para cada resposta, razão por que os rascunhos não serão considerados.
6	Escreva de modo legível, pois dúvida gerada por grafia, sinal ou rasura implicará redução de pontos.
7	<b>Só será permitido o uso de dicionário FRANCÊS/ FRANCÊS.</b>
8	A Comperve recomenda o uso de caneta esferográfica de tinta preta confeccionada em material transparente. Em nenhuma hipótese se avaliará resposta escrita com grafite.
9	Utilize para rascunhos, caso queira, o verso de cada página deste Caderno.
10	Você dispõe de, no máximo, três horas, para responder as 5 questões que constituem a Prova.
11	Antes de retirar-se definitivamente da sala, devolva ao Fiscal este Caderno.

Assinatura do Candidato: \_\_\_\_\_

**As questões de 01 a 05, cujas respostas deverão ser redigidas EM PORTUGUÊS, referem-se ao texto abaixo.**

---

## **La liberté d'expression est en danger et les programmations de spectacles se font sous haute tension**

*Collectif, Le Monde, 16/06/2023*

Plus de soixante-dix signataires - avocats, juristes, artistes, élus, prêtres, responsables associatifs et culturels - s'insurgent, dans une tribune au « Monde » et à « Télérama », contre la multiplication des atteintes à la liberté d'expression à l'instigation de groupuscules radicalisés fondamentalistes, et en appellent à la protection de l'Etat.

En juin 2021, Eddy de Pretto donnait un concert à l'église Saint-Eustache de Paris. Il était la cible de harcèlements, d'insultes homophobes et de menaces de mort. En décembre 2021, à Nantes (Loire-Atlantique), un concert de l'artiste Anna Von Hausswolff, initialement prévu à l'église Saint-Clément était déplacé à l'église Notre-Dame-de-Bon-Port puis annulé après une tentative de sabotage des installations mais surtout le blocage des entrées par des militants catholiques intégristes déterminés.

Le 5 avril 2023, un concert de Bilal Hassani prévu dans une église désacralisée de Metz (Moselle) était annulé. L'équipe de l'artiste a pris cette décision en réponse à des menaces de mort jugées très sérieuses par les autorités. Le 6 avril, à Nantes encore, un spectacle intitulé « *Fille ou Garçon ?* » était saboté par deux hommes qui s'étaient attaqués au boîtier électrique, coupant une partie de l'alimentation pendant le spectacle.

Le 13 avril 2023, à Lille (Nord), les artistes et les organisateurs d'un concert de musiques d'Anatolie et de Mésopotamie prévu dans une église étaient l'objet de menaces émanant de groupes d'extrême droite. Les autorités réagissaient à temps et le concert pouvait avoir lieu, encadré par des forces de l'ordre en nombre. Dans le même temps, la fédération de la Sarthe du parti Reconquête demandait, en vain, l'annulation des concerts programmés de l'artiste Médine.

### **Plusieurs concerts annulés**

Le 27 avril 2023, un DJ set devait se tenir sur les toits de la basilique de Fourvière, à Lyon (Rhône). Cet événement inédit et autorisé par la paroisse était finalement annulé à une semaine de la date prévue en raison de menaces de violences sérieuses de la part de groupuscules identitaires lyonnais. Le 13 mai 2023 à Saint-Senoux (Ille-et-Vilaine), une lecture pour enfants était prévue à la médiathèque, animée par des artistes drags. Le Rassemblement national tentait d'empêcher la tenue de cette lecture, maintenue finalement grâce à la présence d'élus et d'habitants venus en soutien ainsi que de nombreux gendarmes.

Le même soir du 13 mai 2023, un concert de l'organiste Kali Malone devait se tenir dans une église de Carnac (Morbihan). Juste avant le début du concert, plusieurs dizaines de catholiques intégristes proches du mouvement Civitas se réunissaient devant l'église, insultant, menaçant de violences et de dégradations. Une adjointe au maire intervenait pour demander à ces personnes de stopper leurs entraves mais était giflée par l'un des membres du groupe.

Face à cette violence et devant l'insuffisance des forces de sécurité réunies en urgence, le maire de la commune prenait la décision d'annuler la représentation. Dans le même temps, le festival Saint-Rock qui a lieu chaque année à La Clayette (Saône-et-Loire) était menacé et le responsable départemental de Civitas exigeait des organisateurs d'abandonner le nom du festival, jugé blasphématoire en raison de son assimilation au saint catholique Saint-Roch.

### **Des menaces sur la liberté d'expression**

Ces exemples parmi d'autres révèlent que des actes ou des propos de haine, racistes ou homophobes ont été perpétrés ou émis à l'encontre d'artistes incarnant une expression de la diversité, par des individus s'arrogeant le droit d'imposer par tous les moyens leur vision de la

société. La liberté d'expression en danger et les programmations de spectacles se font sous haute tension.

Nous ne pouvons que nous alarmer de la multiplication de ces exactions menant malheureusement parfois à des annulations, même si ces dernières sont motivées par la volonté de protéger l'artiste et le public. Rappelons-nous que la liberté d'expression est un droit fondamental dans notre pays, elle est protégée par la loi et son entrave est punie par le Code pénal.

Rappelons-nous qu'une république démocratique est fondée sur la liberté de s'exprimer, de penser, de croire ou de ne pas croire, de créer. Elle est également basée sur la possibilité d'expression pacifique d'opinions différentes voire opposées. Cette possibilité est un fondement ainsi qu'une condition de la République.

### **Un nécessaire soutien de l'Etat et des collectivités**

Rappelons-nous que nous sommes toutes et tous, chacune et chacun d'entre nous, qui que nous soyons, individuellement et collectivement, les garants, les dépositaires et les bénéficiaires de ces droits et libertés.

Nous constatons avec effroi que malgré la médiatisation de ces exactions, malgré l'information des citoyens sur chaque action délictueuse commise contre un artiste, malgré les poursuites judiciaires, ces faits se multiplient, trahissant le sentiment total d'impunité, ce sentiment de toute puissance, des groupuscules radicalisés fondamentalistes auteurs de ces délits, mais trahissant aussi la banalisation des idées et idéologies anti-démocratiques et liberticides.

L'Etat et les collectivités doivent tout mettre en œuvre pour que nos libertés soient respectées et que puissent s'exercer pleinement les droits et libertés de chacun. L'accompagnement et le soutien de l'Etat aux collectivités et aux élus face à ces violences décomplexées et anti-républicaines est essentiel.

### **La violence contre les libertés fondamentales**

Le gouvernement doit mettre à disposition les moyens nécessaires pour qu'à chaque fois ces concerts puissent se tenir comme la loi les y autorise. Nous demandons aussi au gouvernement de condamner fermement ces actes illégaux et de prendre toute disposition pour mettre hors de portée de nuire ces personnes qui portent atteinte à nos libertés fondamentales.

Plus que jamais, notre société a besoin d'ouverture et de tolérance. La diversité des idées et des visions du monde constitue une richesse et une chance pour notre pays. Si la biodiversité rend les écosystèmes plus solides et plus durables, la diversité des idées rend les nations plus fortes et leurs avenir plus ouverts.

Rappelons-nous l'avertissement du philosophe Alain (1868-1951) dans *Politique* (Puf, 1952) : « *Tout peuple qui s'endort en liberté se réveillera en servitude* ». Aujourd'hui, certains, en France, tentent de faire taire par la violence ceux qui pensent autrement.

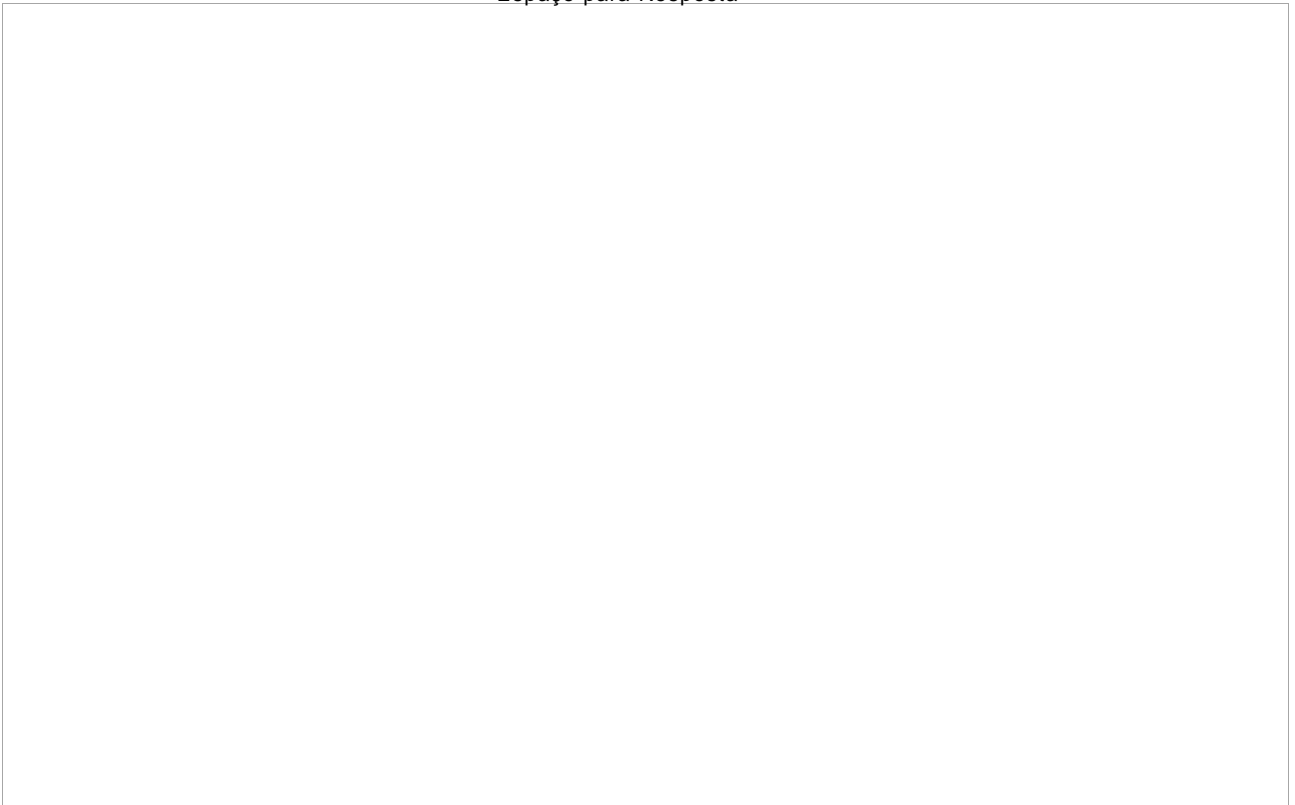
---

Source : [https://www.lemonde.fr/idees/article/2023/06/16/la-liberte-d-expression-est-en-danger-et-les-programmations-de-spectacles-se-font-sous-haute-tension\\_6177931\\_3232.html](https://www.lemonde.fr/idees/article/2023/06/16/la-liberte-d-expression-est-en-danger-et-les-programmations-de-spectacles-se-font-sous-haute-tension_6177931_3232.html)

**Question 1**

Pourquoi un groupe de plus de soixante-dix personnes appelle à la protection de l'État ?

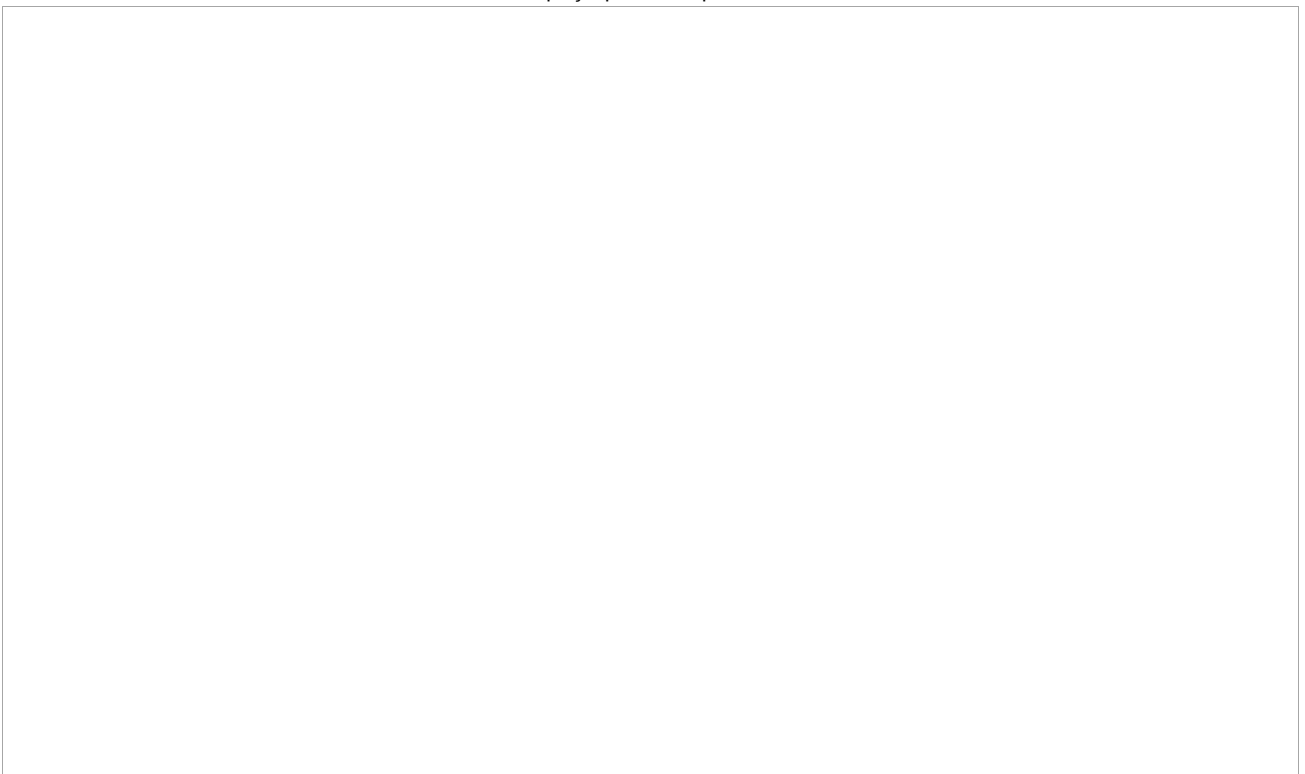
Espaço para Resposta



**Question 2**

Qu'est-ce qui s'est passé avec le concert de Bilal Hassani à Metz ?

Espaço para Resposta



**Question 3**

Selon l'article, qu'est-ce que les exemples de violence cités dans la première partie du texte indiquent ?

Espaço para Resposta



**Question 4**

Quelle constatation font les auteurs à la presque fin de l'article ?

Espaço para Resposta

